



Assemblée de la Commission communautaire française

Session extraordinaire 2004

Séance plénière du jeudi 22 juillet 2004

Compte rendu

Sommaire

	Pages
<i>Communication</i>	2
<i>Motion de confiance du Collège</i>	2
<i>Vote nominatif</i>	
<i>Motion de confiance déposée par le Collège</i>	3
<i>Annexes</i>	5

Présidence de M. Christos Doukeridis, président
(Mme Danielle Caron et M. Stéphane de Lobkowicz prennent place au Bureau en qualité de secrétaires)

La séance est ouverte à 14h09.

M. le Président.- Mesdames et Messieurs, la séance plénière est ouverte.

Puis-je demander aux membres qui ont participé aux débats de mardi dernier s'ils ont bien reçu le texte de leur intervention et s'ils ont eu l'occasion de faire part de leurs éventuelles remarques aux services ?

COMMUNICATION

M. le Président.- Conformément à l'article 107 du Règlement, par un courrier reçu le 20 juillet 2004, M. Serge de Patoul et Mme Françoise Schepmans demandent que l'Assemblée se saisisse à nouveau de la proposition de décret créant un parcours d'intégration individuel à l'attention des primo-arrivants adultes (document n°122 (2003-2004) n°1).

MOTION DE CONFIANCE DU COLLEGE

M. le Président.- L'ordre du jour appelle le vote sur la motion de confiance déposée par le Collège, dont je vous rappelle le contenu.

"L'Assemblée, ayant entendu la déclaration du Collège et la discussion y relative, accorde sa confiance au Collège."

M. Didier Gosuin (MR).- Le président ne devrait-il pas attendre que la majorité soit en nombre pour statuer ?

Mme Caroline Persoons (MR).- On peut voter mais le quorum de présences ne sera pas atteint.

M. le Président.- Demandez-vous la parole, Monsieur Gosuin ? Que se passe-t-il ?

M. Didier Gosuin (MR).- Vous êtes 31 ; vous n'êtes donc pas encore en majorité pour une chose aussi importante qu'une déclaration. Vous n'êtes pas en nombre et cela depuis dix minutes déjà. Tout le monde sait que cela se passe à 14 heures.

M. Willem Draps (MR).- Le président reste fort esseulé à 14h10.

M. le Président.- Je suis très heureux de votre sollicitude, Monsieur Draps.

(Colloques)

Mme Caroline Persoons (MR).- Vous avez lancé une procédure de vote, je pense que c'est normal. Nous allons vérifier.

M. le Président.- J'ai ouvert la séance et je donnais lecture de la motion de confiance. Vous pouvez demander la parole si vous le souhaitez. Je crois que M. Gosuin voulait intervenir.

M. Didier Gosuin (MR).- J'ai dit ce que j'avais à dire. Nous attendons le "compte-gouttes majoritaire".

M. le Président.- La parole est à Mme Mouzon.

Mme Anne-Sylvie Mouzon (PS).- Puis-je demander une suspension de séance de quelques minutes, Monsieur le Président ?

M. le Président.- La séance est suspendue. Nous reprenons l'ordre des travaux dans cinq minutes.

La séance est suspendue à 14h11.

La séance est reprise à 14h24.

M. le Président.- La séance est ouverte.

Avant de donner la parole à Mme Persoons, je souhaite attirer votre attention sur le fait qu'il y a eu certaines confusions liées aux travaux de ce matin. Le président du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale a en effet annoncé la reprise des travaux à 14h30.

(Protestations)

M. le Président.- Et il avait raison.

(Protestations)

Mme Caroline Persoons (MR).- Ce sont des assemblées différentes.

M. le Président.- Un peu de patience s'il vous plaît, je demande votre concentration encore un petit instant. A partir de demain, vous serez en vacances.

Je vous confirme que la séance du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale a bien lieu à 14h30. Je demande aux chefs de groupe de notre Assemblée de veiller au rappel des horaires précis de cette Assemblée. Quelles que furent les habitudes de la précédente législature, je voudrais préciser que, par principe, je commencerai à l'heure les travaux de notre Assemblée. Mme Persoons a la parole.

(Le MR s'apprête à quitter la salle)

Mme Caroline Persoons (MR).- A la suite de votre suspension de séance à 14h11, vous nous avez donné 5 minutes, on aurait dû reprendre logiquement à 14h16. Or, nous sommes déjà en retard. Vous venez de dire que vous tenez à respecter les horaires. Il est 14h25. La majorité n'est pas en nombre sauf si vous comptez le Front National pour atteindre le quorum de présences.

Dans cinq minutes, les travaux du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale reprennent. Je vous demande soit de procéder au vote en constatant que le quorum est suffisant avec la présence du Front National, soit ...

M. le Président.- Madame Persoons, d'une part, je reconnais qu'il y a eu confusion par rapport aux travaux de ce matin. D'autre part, nous sommes en début de législature. J'ai demandé qu'à l'avenir on puisse acter qu'en tant que président de cette Assemblée je veillerai à commencer les travaux à l'heure. J'ai fait appel aux chefs de groupe pour la première fois pour veiller au respect de ces horaires. Je propose de leur laisser la chance de

pouvoir se conformer à cet appel dès la rentrée parlementaire et de passer au vote.

(Le MR revient sur les bancs)

M. Rudi Vervoort (PS). - Notez qu'en ce qui nous concerne, nous sommes quand même plus nombreux.

M. Didier Gosuin (MR).- Cela fait mauvais genre.

M. Rudi Vervoort (PS). - J'espère que nous pourrions rompre ce que nous avons connu au cours de la législature précédente. Il faut d'abord balayer devant sa propre porte, Monsieur Gosuin.

M. Didier Gosuin (MR).- Pour un acte aussi important que la déclaration! Jamais au niveau de la déclaration gouvernementale, il n'y a pas eu de quorum! Vous n'êtes même pas présents pour la déclaration gouvernementale.

M. le Président.- L'ordre du jour appelle le vote sur la motion de confiance déposée par le Collège et dont je vous rappelle le contenu : "L'Assemblée ayant entendu la déclaration du Collège et la discussion y relative, accorde sa confiance au Collège." Tel est le texte de la motion déposée et présentée hier par M. Cerehe au nom du Collège.

Votre attention s'il vous plaît.

VOTE NOMINATIF

MOTION DE CONFIANCE DEPOSEE PAR LE COLLEGE

M. le Président.- Conformément à l'article 58.3 du Règlement, l'ordre du jour appelle le vote nominatif sur la motion de confiance déposée par le Collège.

Les services me disent que le système fonctionne et que nous verrons les résultats à la clôture.

Tout le monde a-t-il voté ?

Vous aurez l'occasion de vérifier l'enregistrement de votre vote comme cela se fait d'habitude.

Mme Caroline Persoons (MR).- Je vous fais remarquer que la majorité n'est même pas en nombre pour assurer le quorum de présences. S'il y a présence pour faire vivre cette Assemblée, pour respecter les électeurs, c'est grâce au MR. Je prie de le noter au moment de voter la confiance au Collège.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

Mme Caroline Persoons (MR).- C'est un vrai déni de démocratie. Avant-hier et aujourd'hui. Ce n'est pas glorieux pour la Commission communautaire française.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

Mme Caroline Persoons (MR).- On n'a jamais vu cela dans aucune Assemblée. Un désaveu pour la Commission communautaire française.

M. le Président.- La parole est à M. Pesztat.

M. Yaron Pesztat (Ecolo).- Madame Persoons, j'entends bien que c'est un peu dommage que nous ne soyons pas en nombre pour voter la confiance.

Mme Caroline Persoons (MR).- Juste un peu dommage ?!

M. Yaron Pesztat (Ecolo).- Mais je trouve que la leçon que vous êtes en train de nous faire est proprement scandaleuse, quand on sait que pendant cinq ans, nous avons été seuls dans cet hémicycle, Madame, vous le savez pertinemment bien.

Mme Caroline Persoons (MR).- Ce n'est pas vrai. Ca suffit maintenant de vouloir nous donner des leçons ! Au lieu de ces leçons, vous devriez nous remercier d'être restés, d'avoir assuré le quorum de présence. Un merci est de mise, pas votre arrogance.

M. Yaron Pesztat (Ecolo).- Je sais bien que c'est pénible à entendre, mais c'est la vérité, Madame Persoons, reconnaissez-le. Vous vous souvenez tout de même, c'était il n'y a pas tellement longtemps, qu'à de très, très, très nombreuses reprises, nous nous sommes retrouvés seuls dans cet hémicycle pour y discuter de choses particulièrement importantes et nous avons connu nous aussi en Commission communautaire française et en Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, quand vous étiez au gouvernement, des suspensions de séance interminables. Je trouve donc votre attitude particulièrement déplacée.

Mme Françoise Schepmans (MR).- Pour la déclaration du Collège, nous avons toujours été présents. Vous, c'est dès le début que vous êtes absents.

M. le Président.- La parole est à M. Clerfayt.

M. Bernard Clerfayt (MR).- Je trouve que l'intervention de M. Pesztat ne manque pas de sel. Si certains spectacles lui ont paru détestables, il aurait dû mettre lui, et les membres qui comme lui forment cette majorité, leur point d'honneur à être présents pour ce vote-ci. S'il y a bien un vote sur toute une législature qui est important, c'est d'abord celui-ci, le vote d'investiture du Collège. Mais le Collège, en cet instant, est même tout nu puisque M. Cerehe est là seul sur les bancs du Collège. Il est sans majorité, il est sans Collège. Je sais bien qu'il fait chaud aujourd'hui, que ce sont les vacances. Mais c'est un peu tôt pour le trouver seul, tout nu au milieu de nous.

M. le Président.- La parole est à Mme Persoons.

Mme Caroline Persoons (MR).- Peut-être qu'à certains moments, la majorité de la précédente législature a eu des difficultés à assurer le quorum. Mais nous avons toujours eu le quorum de présence et en tout cas à chaque déclaration du Collège en début de session, la majorité était toujours là et certainement au début d'une législature. Alors, au lieu de nous donner des leçons, dites-nous au moins merci d'avoir fait fonctionner cette Assemblée, sans quoi vous n'auriez pas de Collège et pas d'Assemblée aujourd'hui parce que le quorum n'était pas assuré. Il faut aussi avoir un minimum de respect pour l'institution et c'est le message que nous avons voulu faire passer, en participant au vote.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

M. le Président.- Voici le résultat du vote:

– Il est procédé au vote nominatif.

56 membres ont pris part au vote.

36 membres ont voté oui.

20 membres ont voté non.

En conséquence, la motion de confiance est adoptée.

Elle sera notifiée au Collège.

Mme Françoise Schepmans (MR).- Je signale que mon vote n'a pas été pris en compte.

M. le Président.- Quel est votre numéro de place ?

Mme Françoise Schepmans (MR).- 49.

M. le Président.- En effet, il n'y a pas de vote enregistré. Nous en prenons bonne note. Il y a donc 21 membres qui ont voté non.

Ont voté oui :

Mmes Sfia Bouarfa, Michèle Carthé, MM. Mohammadi Chahid, Willy Decourty, Mme Amina Derbaki Sbaï, M. Bea Diallo, Mmes Isabelle Emmery, Julie Fiszman, Véronique Jamoulle, M. Rachid Madrane, Mme Anne-Sylvie Mouzon, M. Emin Ozkara, Mme Olivia P'tito, MM. Joseph Parmentier, Mahfoudh Romdhani, Mme Fatiha Saïdi, MM. Eric Tomas, Rudi Vervoort, Mmes Carine Vyghen, Julie de Groote, MM. Stéphane de Lobkowicz, Francis Delpérée, Hervé Doyen, André du Bus de Warnaffe, Mme Céline Frémault, MM. Denis Grimberghs, Bertin Mampaka Mankamba, Mme Fatima Moussaoui, M. Joël Riguelle, Mme Dominique Braeckman, M. Alain Daems, Mme Céline Delforge, MM. Christos Doukeridis, Josy Dubié, Paul Galand, Yaron Pesztat.

Ont voté non:

Mmes Françoise Bertieaux, Danielle Caron, MM. Bernard Clerfayt, Vincent De Wolf, Willem Draps, Mme Nathalie Gilson, M. Didier Gosuin, Mmes Michèle Hasquin-Nahum, Marion

Lemesre, Isabelle Molenberg, Martine Payfa, Caroline Persoons, M. Philippe Pivin, Mmes Souad Razzouk, Jacqueline Rousseaux, Françoise Schepmans, M. Jacques Simonet, Mme Viviane Teitelbaum, MM. Paul Arku, Daniel Féret, Mme Audrey Rorive.

M. le Président.- Mesdames et Messieurs, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine séance, sur convocation.

La séance est levée à 14h35.

Membres de l'Assemblée présents à la séance:

M. Arku, Mmes Bertieaux, Bouarfa, Braeckman, Caron, Carthé, MM. Chahid, Clerfayt, Daems, Decourty, Mmes de Groote, Delforge, MM. de Lobkowicz, Delpérée, Mme Derbaki Sbaï, MM. De Wolf, Diallo, Doukeridis, Doyen, Draps, du Bus de Warnaffe, Dubié, Mme Emmery, M. Féret, Mmes Fiszman, Frémault, M. Galand, Mme Gilson, MM. Gosuin, Grimberghs, Mmes Hasquin-Nahum, Jamoulle, Lemesre, MM. Madrane, Mampaka Mankamba, Mmes Molenberg, Moussaoui, Mouzon, MM. Ozkara, Parmentier, Mmes Payfa, Persoons, MM. Pesztat, Pivin, Mmes P'tito, Razzouk, MM. Riguelle, Romdhani, Mmes Rorive, Rousseaux, Saïdi, Schepmans, M. Simonet, Mme Teitelbaum, MM. Tomas, Vervoort, Mme Vyghen.

Membre du Collège présent à la séance:

M. Cerexhe.

GROUPES POLITIQUES
(ARTICLE 12.1)

PS	
Présidence : MOUZON Anne-Sylvie	
1.	AZZOUZI Mohamed
2.	BOUARFA Sfia
3.	CARTHE Michèle
4.	CHAHID Mohammadi
5.	DAIF Mohamed
6.	DE GALAN Magda
7.	DECOURTY Willy
8.	DERBAKI SBAI Amina
9.	DIALLO Bea
10.	EL KTIBI Ahmed
11.	EL YOUSFI Nadia
12.	EMMERY Isabelle
13.	FISZMAN Julie
14.	JAMOULLE Véronique
15.	LAHLALI Mohamed
16.	LEDUC Alain
17.	MADRANE Rachid
18.	MOUZON Anne-Sylvie
19.	OZKARA Emin
20.	P'TITO Olivia
21.	PARMENTIER Joseph
22.	ROMDHANI Mahfoudh
23.	SAIDI Fatiha
24.	TOMAS Eric
25.	VERVOORT Rudi
26.	VYGHEN Carine

cdH	
Présidence : du BUS de WARNAFFE André	
1.	de GROOTE Julie
2.	de LOBKOWICZ Stéphane
3.	DELPÉREE Francis
4.	DOYEN Hervé
5.	du BUS de WARNAFFE André
6.	FREMAULT Céline
7.	GRIMBERGHS Denis
8.	MAMPAKA MANKAMBA Bertin
9.	MOUSSAOUI Fatima
10.	RIGUELLE Joël

Ecolo	
Présidence: BRAECKMAN Dominique	
1.	BRAECKMAN Dominique
2.	DAEMS Alain
3.	DELFORGE Céline
4.	DOULKERIDIS Christos
5.	DUBIE Josy
6.	GALAND Paul
7.	PESZTAT Yaron

MR	
Présidence : PERSOONS Caroline	
1.	ANDRE Eric
2.	BERTIEAUX Françoise
3.	CARON Danielle
4.	CLERFAYT Bernard
5.	de CLIPPELE Olivier
6.	de JONGHE d'ARDOYE d'ERP Yves
7.	de PATOUL Serge
8.	DE WOLF Vincent
9.	DESTEXHE Alain
10.	DRAPS Willem
11.	GILSON Nathalie
12.	GOSUIN Didier
13.	HASQUIN – NAHUM Michèle
14.	LEMESRE Marion
15.	MOLENBERG Isabelle
16.	PAYFA Martine
17.	PERSOONS Caroline
18.	PIVIN Philippe
19.	RAZZOUK Souad
20.	ROELANTS du VIVIER François
21.	ROUSSEAUX Jacqueline
22.	SCHEPMANS Françoise
23.	SIMONET Jacques
24.	TEITELBAUM Viviane
25.	ZENNER Alain

LISTE DES MEMBRES DU COLLEGE

CEREXHE Benoît, ministre-président

PICQUE Charles

HUYTEBROECK Evelyne

DUPUIS Françoise

KIR Emir

